



PREFET DU PUY-DE-DOME

**Sous-Préfecture de Riom
Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme**

**Comité de pilotage du site Natura 2000 FR8301036
« Vallées et coteaux thermophiles au Nord de Clermont-Ferrand »
compte-rendu de la réunion du 4 décembre 2013 à Saint-Myon**

La réunion est présidée par M. RAMIREZ, Secrétaire général de la sous-préfecture de Riom.

Sont présents :

François RAMIREZ	Sous-préfecture de l'arrondissement de Riom
Xavier PINEAU	DDT du Puy-de-Dôme
Philippe ANTOINE	DDT du Puy-de-Dôme
Pauline AUDIGIER	Communauté de Communes Riom Communauté
Gilles GIROUX	Communauté de Communes Riom Communauté
Michel GADET	Communauté de Communes des Côtes de Combrailles et Commune de Beauregard-Vendon
Jean-Claude MOLINIER	Commune d'Artonne
Bernadette CHASSEFIERE	Commune de Chateaugay
Christine HARRAULT	Commune de Clermont-Ferrand
Bernard LAMBERT	Commune de Combronde
Sébastien GUILLOT	Commune de Gimeaux
Jean-François SECOND	Commune de Prompsat
Jean-Pierre MUSELIER	Commune de Saint-Myon
Michel CAUTHIER	Fédération Départementale des Chasseurs
Guy ROSENBERG	Fédération Départementale pour l'Environnement et la Nature
Romain LEGRAND	Conservatoire d'Espace Naturels d'Auvergne

Sont excusés : La DREAL Auvergne, le Conseil Régional d'Auvergne, le Conseil Général du Puy-de-Dôme, le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne.

M. MUSELIER, Maire de Saint-Myon, accueille les participants et laisse la parole à M. RAMIREZ qui présente l'ordre du jour : bilan des actions réalisées en 2013, propositions d'actions pour 2014 et questions diverses.

La présentation est assurée par M. LEGRAND. Le diaporama de présentation est joint au présent compte-rendu.

Rappel des particularités du site :

Il comprend 12 entités distinctes, de superficies comprises entre 1 ha (Puy de Bedeuil) et 135 ha (coteaux de Mirabel), pour un total de 235 ha. Ces entités correspondent essentiellement à des coteaux secs, répartis du sud (Puy de Var à Clermont-Ferrand) au nord (Puy de Bedeuil à Artonne), dans un contexte d'urbanisation et de cultures intensives.

Bilan des actions réalisées en 2013 :

Mesures compensatoires A89 :

Les travaux ont été finalisés sur le Puy de Bedeuil à Artonne avec l'exportation des pins abattus en 2012 (branches et grumes).

Contrats Natura 2000 :

Sur les parcelles du Puy de Loule (Saint-Myon) et du Puy de Barbet (Combronde) qui ont fait l'objet d'un contrat Natura 2000 en 2012, deux conventions ont été signées avec des propriétaires d'animaux pour réaliser le pâturage (par des ânes sur Loule et des chevaux sur Barbet).

Sur les coteaux de Mirabel, autre contrat 2012, des actions de débroussaillage sur les parcelles du CEN-Auvergne à Riom ont été réalisées.

Autres travaux :

Des petits travaux d'entretien ont été réalisés sur 2 sites par le CEN Auvergne dans le cadre de Natura 2000 : taille de saules têtards et débroussaillage au Puy St Jean et nettoyage de la parcelle des bords de Morge à Artonne.

Le CEN Auvergne est également intervenu dans le cadre de l'Espace Naturel Sensible « Colline de Mirabel », sur des actions de débroussaillage et sur le nettoyage des abords des chemins (4 m³ de déchets collectés).

Un chantier bénévole de nettoyage a été également organisé par un groupe bénévole du CEN Auvergne au Puy de Var (Clermont-Ferrand) après un incendie.

Communication, sensibilisation :

Dans le cadre de Natura 2000, le CEN Auvergne a organisé :

- Une animation orchidées le 22 mai à Prompsat (21 personnes)
- Une animation verger le 9 novembre à Artonne (23 personnes)
- La visite du personnel de la DREAL Auvergne sur la Colline de Mirabel à Ménétrol.

5 articles et 4 communiqués ont été diffusés dans La Montagne, dont une page importante sur les sources de Gimeaux.

D'autres actions de sensibilisation ont été organisées dans le cadre de l'ENS Colline de Mirabel.

Réflexion sur la mise en valeur des sites :

En 2013, une réflexion a été menée sur la mise en valeur de sites, pour définir une stratégie de mise en place ou d'entretien d'équipements, en fonction des moyens disponibles, sachant que 6 entités sur 12 sont déjà aménagés.

Synthèse des équipements existant sur le site :

Nom de l'entité	Nom du circuit	Nombre de panneaux	Etat du sentier	Plaquette	Autres	Financement envisagé
Puy Saint-Jean (Artonne)	Sentier du Puy Saint-Jean	2	Ancien (2002)	1	-Table panoramique -Étiquettes arboretum	Natura 2000
Val de Morge (Artonne/St Myon)	Sentier du Val de Morge	3	Neuf (en cours)	1		ENS
Sources de Gimeaux	Sentier du Puits qui bout	2				Natura 2000
Panorama de Prompsat		1	En projet		-Table panoramique	Natura 2000
Colline de Mirabel (Riom)	Sentier des orchidées	1	Ancien (2001)	1		ENS
Puy de Var (Clermont-Fd)		3	Forte dégradation	1		Clermont-Communauté ou ENS
TOTAL		12 panneaux explicatifs		4		

Une attention particulière a été portée à l'aménagement du Puy Saint-Jean et du Puy de Bedeuil par la réalisation d'une étude par le bureau d'études Com Sacha.

Sur le Puy Saint-Jean, le mobilier actuel étant vieillissant, les pratiques d'entretien ayant évolué sur le site (abandon de la vigne, entretien plus réduit des zones non accessibles au tracteur), et les moyens financiers étant en diminution, il est nécessaire de revoir l'aménagement du site en lien avec les projets communautaires et communaux.

M. MOLINIER précise que ces réflexions s'inscrivent également dans la promotion du projet de plus beau village de France auquel concoure la commune d'Artonne et où une signalétique de bourg est à l'étude.

Parmi les 6 sites aménagés sur les 12 entités Natura 2000, le Puy Saint-Jean est le seul avec les sources de Gimeaux et Prompsat à bénéficier de financements par Natura 2000 pour ce qui concerne la communication. Les autres sites disposent de financements du Conseil Général dans le cadre des ENS.

Les crédits d'animation Natura 2000 (qui concernent à la fois la communication, les petits travaux, le suivi scientifique et la gestion administrative) étant de l'ordre de 10 000 à 15 000 € par an pour l'ensemble des 12 entités, il est nécessaire de fixer des priorités.

Les actions à privilégier seraient les suivantes :

- Revoir les étiquetages en privilégiant les arbres, arbustes sur les cheminements et en s'orientant vers un étiquetage en hauteur (faible coût)
- Éliminer les 2 panneaux, le remplacement par un message d'accueil au niveau des 3 portails du style « Puy Saint Jean, arboretum des coteaux de Limagne » (faible coût)
- Réduire le mobilier à un jeu de bornes en pierre de Volvic / lave sur les quelques sujets les plus pédagogiques avec une explication très succincte sur les saules, le néflier, le cormier, le pommier « pomme de fer » ... (coûts pouvant être pris en compte de manière échelonnée)
- Concevoir un dossier pédagogique (à destination des scolaires distribués dans les écoles dans un rayon de 20 km), coût environ 10 000 € pour infographie, reprographie et distribution, avec temps de rédaction bénévole.
- Revoir la signalétique pour aborder le site depuis le sentier du Puy Saint Jean / Chemin des Côtes (à voir auprès de la Communauté de Communes Nord Limagne ou la Commune dans le cadre de la signalétique de mise en valeur du village)
- Proposer une modification du PR au niveau de la route de Saint-Agoulin pour l'orienter vers le Puy de Bedeuil (réduction d'un parcours sur goudron de 180 mètres). Voir pour une table en lave émaillée ? À ce sujet, M. MOLINIER propose de réfléchir à un autre cheminement.
- Développer l'outil numérique avec l'office de tourisme Riom-Limagne. Revoir et mettre à jour le contenu des plaquettes actuelles.

Le coût estimé est de 16 383 €, sans la pose des matériaux, pour les Puys St Jean et de Bedeuil.

Le coût de l'aménagement du panorama sur le Puy de Thé à Prompsat serait quant à lui de 4 350 €.

Si l'on ajoute les frais de personnels, le coût total de ces aménagements serait d'environ 30 000 €. Ce coût pourrait être pris en charge par Natura 2000 si les travaux sont échelonnés dans le temps (4 000 à 5 000 €/an). Les sites en ENS (Val de Morge, Colline de Mirabel et Côtes de Clermont) et les 5 autres entités ne seraient alors pas aménagés dans le cadre de Natura 2000.

M. GUILLOT demande que l'entretien des écoulements situés vers la source du Ceix soit redéfini entre la commune et le CEN pour améliorer l'aspect des lieux. M. LEGRAND indique que des aménagements particuliers seront à étudier (terrassment de remblai, zone d'épanchement...)

Etudes scientifiques :

Un comptage des orchidées sur le Puy de Loule a été organisé au printemps 2013 dans l'objectif de dénombrer les individus par espèce avant la remise en pâturage (faite à l'automne). 11 espèces ont été dénombrées en 2013, soient deux espèces de plus qu'en 2012.

Les effectifs sont également plus importants, notamment chez les espèces de lumière comme les *Ophrys*, l'*Anacamptis pyramidalis*... Ceci est lié très certainement à des conditions climatiques favorables.

La Listère (*Listera ovata*) est en régression, en lien certainement avec les travaux effectués en lisière des parcelles (débroussaillage sur les passages « clôture »). Ces tendances seront à confirmer en 2014 avec l'analyse de l'impact du pâturage.

Résultat des comptages :

	Listera ovata	Ophrys sphegodes	Ophrys fuciflora	Ophrys scolopax	Ophrys apifera	Aceras anthropoporphorum	Orchis purpurea	Anacamptis pyramidalis	Platanthera chlorantha	Orchis militaris	Himantoglossum hircinum
2012	2770	36	20	0	2	14	14	82	0	11	3
2013	1736	117	51	2	4	45	13	276	1	13	5

Deux espèces particulièrement remarquables ont été signalées par des bénévoles du CEN Auvergne :

- présence du Trèfle tronqué (*Trifolium retusum*) sur le plateau de Chateaugay,
- présence d'une colonie de reproduction de Grands Murins dans le bourg de Gimeaux.

Autres études réalisées dans le cadre d'autres dispositifs : Cartographie des habitats, inventaire de la flore exotique envahissante et inventaire des orthoptères de l'ENS de la Colline de Mirabel.

Animation, concertation :

M. RAMIREZ confirme que la sous-préfecture a sollicité l'ONCFS et la Gendarmerie, suite à la demande effectuée par l'animateur du site, pour organiser une surveillance accrue relative aux décharges sauvages sur 4 entités du site Natura 2000 à savoir : Forêt alluviale de Gimeaux, Puy de Thé à Prompsat, Coteaux de Mirabel à Riom et Ménérol, Puy de Var à Clermont-Ferrand.

Suite au constat de l'existence d'un remblai au sommet du Puy de Var en limite du site Natura 2000, la DDT a contrôlé les limites de ce remblai et a sollicité le service urbanisme de la ville de Clermont-Ferrand pour mieux connaître la finalité de ces travaux. Mme HARRAULT confirme qu'il s'agit d'un agriculteur qui a récupéré de la terre du chantier de Trémonteix pour à court terme mettre en culture cette parcelle. Cette personne est en contact avec les services de la ville. Pour le moment, ce remblai n'a pas d'impact sur le site Natura 2000.

L'animateur a été également contacté par ERDF pour un projet d'enfouissement de lignes électriques sur Chatelguyon et Prompsat. Suite à une visite de terrain avec le technicien, l'animateur a identifié un risque d'impact sur la commune de Gimeaux au niveau du site Natura 2000. Il a été préconisé d'éloigner l'enfouissement au plus loin des suintements d'eau salée et de la station de Plantain maritime, notamment sur l'autre côté de la route.

M. GUILLOT indique que, malgré cette préconisation, les travaux risquent d'intercepter les écoulements souterrains alimentant le bâtiment des pétrifications. Une réunion a été organisée entre la mairie et ERDF. Des sondages seront effectués pour évaluer ce risque. Il convient également d'éviter toute perte d'eau au niveau de la zone de travertin située à côté du bâtiment et abritant autre station de Plantain maritime.

Une animation foncière a été engagée pour le Puy de Thé (contact de 5 propriétaires privés et du service des Domaines).

Programme d'actions pour 2014 :

La proposition de programmation pour 2014 est la suivante, avec un total de 16 720 € :

Travaux de gestion : 2 780 €

- Petits travaux : suppression cuve à fioul (Gimeaux)***
- Restauration des arbres fruitiers (Artonne) **

Communication/sensibilisation : 4 020 €

- Finalisation du projet du Puy de Thé *** (pose borne)
- Premiers aménagements Puy St Jean ** (panneau accueil)
- Participation à la rédaction d'un ouvrage sur les orchidées des côtes de Clermont-Ferrand

Etudes scientifiques : 4 520 €

- Etat après travaux (Puy de Loule)***
- Inventaire orchidées sur l'ensemble des zonages **

Animation de la mise en œuvre du Docob : 6 405 €

- Animation générale ***
- Etude de restauration et de mise en valeur des écoulements (Gimeaux) **

Questions diverses

M. LAMBERT demande s'il est possible d'intégrer quelques informations dans les bulletins municipaux. M. LEGRAND confirme que cela est effectivement possible : un petit texte et quelques photographies pourront être mis à disposition.

Des participants souhaitent avoir une copie du diaporama. M. ANTOINE indique que le diaporama et le compte-rendu de la réunion seront téléchargeables en ligne (en plus de l'envoi par courrier aux membres du comité de pilotage) sur le site des services de l'État dans le Puy-de-Dôme à l'adresse suivante : www.puy-de-dome.gouv.fr > Politiques publiques > Environnement, eau, prévention des risques > Natura 2000 > La vie des sites > Vallées et coteaux thermophiles du nord de Clermont-Ferrand (FR8301036).

M. RAMIREZ clôt la séance et M. LEGRAND invitent les participants à venir visiter les travaux réalisés sur le Puy de Loule dans le cadre d'un contrat Natura 2000. M. MUSELIER convie ensuite les participants à un verre de l'amitié offert par la commune de Saint-Myon.

Pour le Sous-Préfet de Riom,
Et par délégation,
Le Secrétaire Général,



François RAMIREZ